

<p style="text-align: center;"><b>COMITE DIRECTEUR</b> <b>LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION</b></p>
---

Date: samedi 11 novembre 2017 9h30 à 13h30

Lieu : Lycée LEVASSOR à DOMBASLE

**Présents(es):** Claudie GREVET - Noëlle HERGEL - Sylvie MARCHESIN - Chantal MAILLARD - Marie VUILLEMARD - Yves BOEHM - Bernard LEMERCIER - Mathieu LEMERCIER - Georges MAHLER

**Présents(es) par liaison téléphonique:** Virginie BLUM - Vincent FREY

**Excusés(ées) :** Coline LUTHRINGER - Franck COLIN (procuration à Claudie GREVET)- Cyril JOLY(procuration à Bernard LEMERCIER) - David MOLL (procuration à Marie VUILLEMARD)

Présents : 11 membres – Votants : 14 membres sur 15 – Quorum atteint

**Ordre du jour :**

1. Approbation des comptes-rendus du 7 octobre 2017
2. Règlement sportif
3. Calendrier 2018
4. Formations
5. GREF
6. Ecole de CO
7. Divers

**1. Approbation des compte-rendu du comité directeur du 7 octobre 2017 et de la réunion des présidents du 7 octobre 2017**

Le compte-rendu du comité directeur du 7 octobre 2017 mis à jour des remarques faites avant cette réunion a été relu et amendé par rapport au point suivant:

- « Une seule régionale le même jour » est remplacée par « une seule organisation se déroulant sur le territoire de la LGECO pourra obtenir le label course régionale pour une date donnée »

Vote approbation du compte-rendu : 13 pour 1 abstention

Le compte-rendu de la réunion des présidents du 7 octobre 2017 mis à jour des remarques faites avant cette réunion a été relu et amendé par rapport au point suivant:

- Suppression des raisons du choix pour les Championnats de Ligue du 24 et 25 mars 2018.

Bernard LEMERCIER est chargé de diffuser les deux comptes-rendus ainsi modifiés.

**2. Règlement sportif**

Le règlement mis à jour par Georges MAHLER suite aux remarques faites lors du comité directeur du 7 octobre a été relu et a fait l'objet des remarques suivantes :

- Tarif : à préciser tarif maximum
- Championnat de ligue de nuit : à rajouter un circuit supplémentaire de couleur orange. Georges MAHLER prépare un tableau des circuits et le transmettra aux membres du CD pour approbation
- Suppression paragraphe « départementale pas au CN ». Ce point a été formalisé sur le compte-rendu du comité directeur du 7 octobre 2017.

Vote approbation du règlement sportif: 14 pour

Question de Claudie GREVET: le règlement sportif est-il voté en AG ? Mathieu LEMERCIER répond que cela n'est pas prévu dans les statuts.

Avant de passer au calendrier Claudie GREVET et Yves BOEHM ont présenté les bilans des courses 2016 (anciennes ligues) et des courses 2017 (nouvelle ligue GRAND EST). Ces statistiques ont pour objectif d'orienter les décisions. Ces bilans sont joints au compte-rendu.

### **3. Calendrier 2018**

Toutes les courses du calendrier ont été passées en revue:

- Demande du COM pour les 5 sprints sur un weekend est acceptée par le comité en tant que régionales.
- Dérogations départementales au CN pour les courses de Champagne/Ardennes acceptées par le comité
- Régionale MD du 30/09/2018 organisée par le COM: dans le cas où le CF CO à VTT du 22 et 23 septembre 2018 serait déplacé aux dates prévues par LO SANCHEY pour le championnat de ligue à savoir les 8 et 9 septembre 2018, cette compétition serait déplacée le week-end du 29 et 30 septembre 2018, en conséquence la régionale MD du COM serait alors déclassée en départementale hors CN.
- Régionale sprint et Championnat de ligue relais organisés par VERDUN : malgré le fait que ce club ne peut pas mettre à disposition des experts ces courses sont acceptées par le comité (raison événement historique en 2018).
- Régionale STRASBOURG CITY RACE: quel est le format de course, sprint ou MD urbaine. Ce dernier format n'est pas reconnu à ce jour au niveau fédéral.
- Course départementale hors CN organisé par le SC BARR le 21/10. Une dérogation a été accordée par le comité pour permettre la validation du diplôme de traceur régional de Cécilia HAYER (traceur stagiaire) à condition de respecter le nombre de circuits nécessaires à cette validation.

Le comité directeur valide le calendrier aux réserves ci-dessus près, et à condition que les clubs fournissent le nombre d'experts défini par la ligue correspondant au nombre de courses organisées.

Le COM devrait fournir 14 experts pour les 7 courses organisées. En raison des cinq sprints organisés le même week-end le nombre d'experts pourrait être ramené à 8, les cinq sprints comptant pour 2 courses.

En raison d'avis différents les membres du CD ont voté :

Option 8 expertises: 7 voix; option 14 expertises: 5 voix; 2 abstentions

Le COM fournira par conséquent 8 experts.

Le calendrier 2018 comprenant le nombre d'experts va être transmis aux clubs par Bernard LEMERCIER. Il sera précisé que le règlement sportif est applicable et que les courses au CN doivent respecter les critères du CN.

Les experts devront faire parvenir à la ligue le choix de la course qu'ils aimeraient arbitrer ou contrôler. Réponse souhaitée pour le 20/11.

12h10 Virginie BLUM quitte la réunion et donne son pouvoir à Sylvie MARCHESIN.

### **4. Formations**

Recherche de formateurs : Bernard LEMERCIER va faire un appel aux formateurs de la ligue et va leur transmettre le calendrier des formations.

La formation animateur prévue sur deux week-end et à modifier car le premier week-end était planifié en même temps que l'AG.

Bernard LEMERCIER assure la formation traceur et la formation animateur prévue dans le cadre du stage du THOLY.

12h30 Chantal MAILLARD quitte la réunion et donne son pouvoir à Noëlle HERGEL.

12h30 Vincent FREY quitte la réunion et donne son pouvoir à Mathieu LEMERCIER.

## **5.GREF**

Mathieu LEMERCIER précise que l'appel à candidatures n'a pas été fait à ce jour. Claudie GREVET se propose de prendre la responsabilité administrative du GREF (communication, appel à candidatures, suivi du planning, etc...).

L'organisation mise en place est la suivante :

Coordinatrice du GREF et responsable administrative: Claudie GREVET  
Responsable technique et du programme CO pédestre: Franck COLIN  
Responsable technique et du programme CO à VTT: François LORANG  
Responsable hébergements et logistique: Marie VUILLEMARD  
Responsable du budget: Noëlle HERGEL

Les prochaines étapes sont:

Transmission des informations et de la fiche de candidature pour le 15/11 action Claudie.  
Délai de réponse demandé 30 novembre 2017  
Comité de sélection prévue lors de la vidéoconférence du 12 décembre 2017 à 20h.

Ebauche du calendrier pédestre :

Stage 1 13/01 au 14/01/2018  
Stage 2 24/02 au 04/03  
Stage 3 vacances de Pâques  
Stage 4 début juillet  
Stage 5 lors du stage du THOLY fin Août

## **6.Subvention école de CO**

Mathieu LEMERCIER insiste sur l'importance des écoles de CO et la subvention des écoles de CO est une volonté forte de la ligue.

Pour la création d'une école de CO subvention de 500 euros. Il s'agit d'une subvention exceptionnelle hors budget.

Les écoles de CO sont au nombre de 12. Le budget alloué est de 3000 euros. En fonction des critères retenus ce budget pourrait être revu à la hausse.

Valorisation des critères retenus :

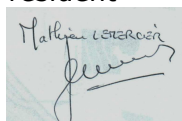
- Existence école de CO: 100 euros soit un total de 1200 euros.
- Fréquentation école de CO: 1 euro par journée et par enfant (licencié ou pass'o). Claudie GREVET va chiffrer cette partie de la subvention à partir des bilans remis par les clubs
- Participation au challenge des écoles: 10 euros par enfant

La subvention sera accordée rétroactivement sur 2017.

## **7.Divers**

- Séminaire des experts régionaux est prévu le 17 février 2018 matin à DOMBASLE
- L'AG de la ligue est prévue le 17 février 2018 après midi à TOMBLAINE.
- Organisation des CD : prévoir les réunions en avance (idéalement quatre réunions), rédiger, valider et diffuser les comptes-rendus plus rapidement.
- Prochaine réunion du CD le 12 décembre 2017 à 20h en vidéoconférence.

Mathieu LEMERCIER  
Président



Yves BOEHM  
Secrétaire

